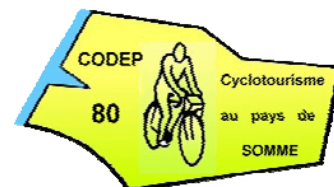


# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme



Siège social : 8 rue Lemarché 80800 FOUILLOY  
N° Siret : 447 821 182 00014

## Compte rendu de la réunion du 2 juillet 2016 à Amiens

### **Présents :**

J. Estienne, M. Taillefer, J. Lebon, J.M. Petit, P. Derouvroy, R. Despontin, Elise Noel, F. Flachet, Y. Dissais (remplaçant de P. Boidin), D. Dissais

**Absents excusés :** M. Malivoir, P. Boidin

M. le Président ouvre la séance à 14h15 et communique l'ordre du jour :

- Point sur les effectifs ;
- Point comptable ;
- Point sur les commissions (Jeunes – Femme et Famille – Communication – Tourisme – Formation – Sécurité.
- Actions menées et à mener par le Codep ;
- Décisions sur les aides et subventions ;
- Comité Régional des Hauts de France – Comité Départemental (volontaires) ;
- Désignation du représentant départemental des membres individuels ;
- Point sur les manifestations (fête du vélo....) ;
- Questions diverses.

Il remercie les membres présents. Il présente Freddy Flachet qui a fait acte de candidature pour représenter les membres individuels.

### **Point sur les effectifs :**

471 licenciés au 1<sup>er</sup> juillet (441 renouvellements et 30 nouveaux). L'effectif est en baisse par rapport à 2015 (516) ; soit un retard de 15 licences sur la même période. Il y a moins de nouveaux licenciés (-25) et plus de renouvellement (+10). 88 femmes et 407 hommes dont 54 jeunes – 18 ans (39 h et 15 f).

Reste la licence de fin de saison (16 mois) de septembre au 30 novembre. Il faut y penser afin d'essayer de retrouver l'effectif de 2015.

Tableau récapitulatif : licences par club : progression du club de Chaulnes ; pour les autres, il faudra penser à se ressaisir.

### **Point comptable :**

Une subvention de 2000 euros sera attribuée au Codep par le Conseil Départemental (réunion de la commission permanente le 4 juillet), suite à l'instruction du dossier : « développement du mouvement sportif ».

Le Codep a perçu une aide de 1000 euros du comité du centenaire pour sa randonnée permanente.

Pas d'informations sur le CNDS pour le moment sauf la baisse des dossiers de demande.

La ligue doit encore 1000 euros au Codep au titre du week-end picard 2015.

### **Point sur les commissions :**

#### **. Tourisme :**

Une réunion a eu lieu à St Valéry pour un nouveau circuit. Le syndicat mixte Baie de Somme va certainement postuler pour devenir « Territoire Vélotouristique ». Il a toutes ses chances et le Codep y est favorable.

Un nouveau parcours est en cours de création sur l'abbaye de Valloires.

Le Codep est invité, le 5 juillet, à l'inauguration du nouveau circuit « La Mouette » qui relie la Somme à la Seine Maritime. Régis et Elise représenteront le Codep et JP Dormeval pour un problème de sécurité sur l'un des circuits de Baie de Somme.

Trois nouveaux circuits sont présents sur « Vélo en France » : le tour de l'Abbevillois – la Véloroute de la Mémoire – Falaises et Bocages (d'ailleurs en concurrence avec le circuit de « la mouette »).

Eric Tellier rédige avec talent les fiches descriptives. Il faut l'ajouter sur le site à la communication tourisme.

**Randonnée Permanente** : une aide de 1000 euros est la bienvenue. A ce jour : 99 inscriptions et 50 médailles vendues. Une nouvelle commande est-elle nécessaire ? Peut-être pas pour le moment ? Les documents doivent être refaits avec le logo.

Un article a été demandé pour la revue « Cyclotourisme » qui devrait paraître ce mois-ci.

Un voyage touristique, au départ de Péronne, sur la Randonnée Permanente est toujours en projet.

Le développement du réseau « les Bonnes Adresses » va prendre forme avec Somme Tourisme. Un contact a été pris avec la FFCT. Les clubs n'ont pas su saisir l'opportunité de partenariat.

#### **Femmes et Familles :**

**Toutes à Strasbourg** : On peut regretter la faible participation des féminines de la Somme à cette manifestation. Les participantes ont versé 350 euros. Le Codep a financé la logistique ; il leur attribuera aussi une aide. Une aide a été demandée au CNDS. Un grand merci aux bénévoles qui ont accepté de les encadrer.

Un projet « féminin » peut être instruit et déposé pour le 20 juillet. Jacky y est favorable mais ne montera pas le dossier.

#### **Jeunes :**

20 jeunes et 10 encadrants.

Les jeunes de l'école cyclo de Péronne ont participé à diverses manifestations (Chaulnes, Vermand, Méaulte, Beauchamps, Ligny Tilloy, Fouillois, concentration départementale de Candas).

**Semaine Jeunes à Mugron 40** : Huit jeunes participeront à cette semaine du 8 au 17 juillet avec quatre encadrants. Le départ de Péronne, en bus, est prévu le vendredi 8 juillet vers 20h et retour dimanche 17 vers 16h. M. Taillefer est responsable du dispositif de la Picardie sur le site et durant le transport. Un contact a été pris avec le président du club d'Englebelmer mais ne propose pas de jeunes cette année.

La ligue réclame au Codep la somme de 1195,61 pour la semaine jeunes 2015. Il est décidé de ne pas régler cette somme dans l'immédiat car la ligue doit au Codep 1000 euros pour le week-end picard 2015.

On demande le compte rendu de la dernière réunion de ligue à O. Colin.

#### **Communication :**

Y. Dissais présente les excuses de P. Boidin. Pierre s'applique à tenir le site internet à jour en fonction des éléments qu'il possède et de ceux qu'il reçoit. Les articles de journaux concernant les manifestations de Beauchamps n'ont pu être insérés car de mauvaise qualité...

Certains responsables de clubs, ne disposant pas de site internet, envoient des documents concernant une manifestation inscrite au calendrier. Faut-il les publier sur le site du Codep sans créer d'ambiguïté ? :

**OUI.**

Rappel : toute manifestation Codep, prise en charge par un club, nécessite de la part du club organisateur d'informer par l'envoi des différents documents (programme, bulletin d'inscription, etc...) non seulement le bureau mais aussi le responsable du site internet. Penser aussi qu'un petit compte rendu de la manifestation, accompagné d'une ou plusieurs photos, serait le bienvenu....

Pierre constate, de la part des clubs, un manque de publicité concernant le site du Codep.

Pourquoi ne pas faire apparaître l'intitulé du site sur document tel que : bulletin d'inscription, programme, compte rendu... ? Les adhérents seraient ainsi incités à se rendre sur le site afin d'y trouver toutes informations et éviterait de faire appel au responsable de club. L'adresse pourrait être insérée dans le logo du Codep et uniquement sur des documents dirigés vers le public.

Pierre et Yannick sont à l'écoute de toute suggestion concernant l'amélioration et la présentation du site en fonction de leurs capacités à y répondre.

#### **Formation :**

Un stage d'information d'utilisation du site fédéral s'est déroulé le 25 juin à Fouillois sous la houlette d'Olivier Colin. 16 personnes étaient présentes (club de Chaulnes, URP, Cyclo Randonneurs Péronnais pour la Somme). Quelques petits problèmes de connexion, toutefois ce stage s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et a permis de combler les lacunes des uns et des autres. Expérience à renouveler dans le cadre d'utilisation de logiciels (Word, Excel, etc...).

Un stage de 5° jour initiateur sera mis en place courant septembre 2016.

Petit rappel du financement des stages : frais pris en charge par ligue (1/3), Codep (1/3) et intéressé ou club (1/3).

### **Sécurité :**

A ce jour, cinq accidents déclarés (Bray, Abbeville, URP) ; dégâts matériels, pas de blessures graves pour 4 licenciés , 1 féminine hospitalisée cinq jours. Il est à regretter beaucoup de chutes en groupe.

### **. Actions menées et à mener par le Codep :**

22mars Réunion à AMIENS pour la présentation du CNDS 2016.  
29mars Réunion "Vélo en Baie de Somme" à St VALERY avec le syndicat mixte baie de Somme pour un nouveau circuit vélo, le territoire va postuler pour être reconnu "Territoire vélo touristique".  
01avril Réunion à AMIENS pour une information sur E-Subvention.  
02 avril Réunion de Ligue à Ailly le Haut Clocher (Maurice et Pierre) je ne participerai plus aux réunions Maurice (vice-président du Codep) étant rentré au CD de Ligue.  
17avril Présent à PERONNE pour le critérium régional des jeunes (Organisation Randonneurs Péronnais).  
22 avril Signature à CORBIE de la convention de partenariat (CMNE-CODEP).  
17 mai Consultation des dossiers CNDS pour avis (AMIENS).  
20 mai AG Somme Tourisme à PICQUIGNY Codep représenté par Danièle et Bernard C.  
28 mai Réunion de Ligue à MORCOURT (Maurice-Pierre)  
01 juin Audit à FOUILLOY sur la pratique du vélo par le Conseil Départemental  
02 juin Réunion à la CHAUSSEE-TIRANCOURT pour la Samarienne  
02 juin Invitation au Centre d'Accueil et d'Interprétation à THIEPVAL.

### **. Décisions sur les aides :**

L'aide au fonctionnement des clubs est de 5534 euros. Pour l'ensemble : 918 euros en moins et 2 clubs supplémentaires par rapport à l'aide de 2015. 15 clubs/19 ont fait une demande.

**L'aide du Codep est attribuée sur présentation d'un COMPTE RENDU de la manifestation et de copies de FACTURES (dont le montant ne peut être inférieur à l'aide allouée).**

- versement d'une aide à :

Randonnée des coucous : 0

Randonnée des jonquilles : 150

Brevet des amis disparus : 100

Randonnée du souvenir : 0

Randonnée du pays de Bresle-Hyères : 200

La Fouilloysienne : 150

Brevet de 100 km Péronne : 100

Randonnée chaulnoise : 200

Concentration départementale : 150

L'aide du Codep à la semaine Jeunes 2015 (1195,61 euros) : en attente

### **. Comité Régional des Hauts de France – Codep : appel à volontaires**

M. le Président a diffusé l'appel à volontaire pour le Coreg (fiche contact). Il a reçu deux candidatures : Y. Dissais -URP- et L. Payen -Englebelmer VTT-. Apparemment, il y aurait d'autres candidatures mais le bureau n'en est pas avisé et le regrette.

La mise en place des structures du futur Coreg pose quelques difficultés. Il n'y aura certainement de calendrier commun en 2017 ; peut-être l'année suivante ?

C'est une année électorale pour le Codep. L'appel à candidature –sous forme d'une fiche contact- sera transmis aux présidents de clubs chargés de le diffuser aux adhérents.

### **. Désignation du représentant des membres individuels :**

A nouveau, remerciements à F. Flachet pour sa candidature au poste de représentant des membres . Le comité n'a pas réuni les membres individuels mais ils ont été consultés. Il a été plébiscité à l'unanimité. Il est quand même à regretter l'abstention dans ce vote.

C'est un souhait de la FFCT de la représentation des membres individuels. Le représentant est considéré comme un président de club. Il doit informer les membres. Il a un droit de vote.

**. Point sur les manifestations :**

Il est vivement souhaité la présence des clubs samariens lors des différentes manifestations dans le département.

Des adhérents FFCT se sont présentés à des manifestations sans régler l'inscription. Cet état de fait crée une gêne tant pour le club organisateur que le club d'appartenance. Solidarité oblige entre membres d'une même fédération !!!!

Concentration départementale organisée par le club de Doullens : on regrette une faible participation des clubs samariens. Bien belle journée touristique avec trois visites intéressantes (moulin de Candas, l'église de Fieffes et les grottes de Naours où a eu lieu le pique nique). La visite de l'église de Fieffes étant gratuite, le comité décide de faire un don de 50 euros à l'association des amis de l'église qui restaure ce magnifique bâtiment (chaire classée aux monuments historiques).

Les brevets fédéraux n'ont pas eu le succès escompté. Nos remerciements vont à l'URP qui les a pris en charge.

**.Questions diverses :**

Pas de question des clubs.

La prochaine réunion est programmée le samedi 24 septembre à Chaulnes. Le matin : membres du comité directeur + membres ; l'après-midi : invitation des présidents de clubs et des futurs candidats.

Le club de Chaulnes, organisant cette journée, le président sera invité la journée.

Rappel du calendrier de fin d'année :

AG Codep à Beauchamps le 5 novembre ;

AG Ligue – Coreg à Péronne le 27 novembre ;

AG FFCT à Colmar les 10 et 11 décembre ; inscriptions avant le 30 juillet.

A ce sujet, 10 clubs/19 ont voté à la dernière AG. Ne se sont pas exprimés :

Amicale des randonneurs abbevillois, Association cyclo Otor Picardie, Aventure tout terrain, Englebelmer VTT, Etoile Sportive Mersen, les cyclos randonneurs hamois, les randonneurs de Montdidier, les vélomanes, les randonneurs de Bray sur Somme, membres individuels Somme. Voter n'est pourtant pas compliqué : il suffit de cliquer !!! Ne pas voter implique que l'on laisse les autres décider à votre place !!!!

Il faut penser dès maintenant aux récompenses des membres....

Constatation : les bulletins d'inscriptions par certains clubs ne sont pas toujours bien formulés. Le seul document obligatoire est la feuille de route. Un petit rappel sur les conditions d'inscription est peut-être nécessaire ?

La maison des Sports dispose de locaux. Une offre a été faite au Codep. Pourquoi ne pas en faire le siège du Codep... ? (peut -être intéressant au niveau subvention, formation, etc... ? ) A voir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Bonnes vacances à tous.

Le Président



J. Estienne

La secrétaire



D. Dissais

